

ETUDE DE SANTE : PASS et LAS

Le **PASS** (parcours accès santé spécifique) est la première année des études de santé avec **une majeure santé** et une mineure au choix

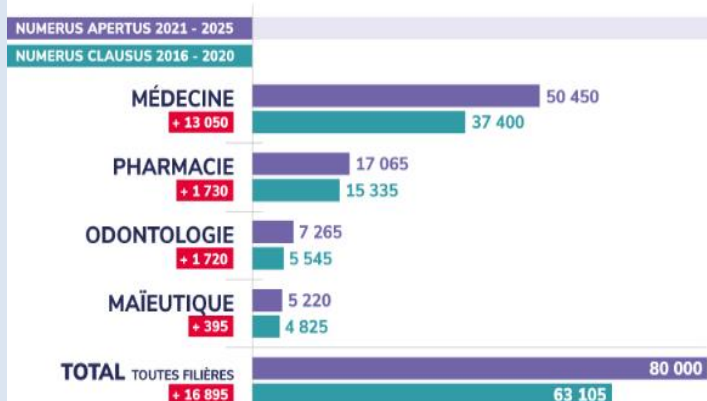
LAS (licence accès santé) est **une licence classique** avec **une mineure santé**.

Depuis 2016, il n'y a plus de **numerus clausus** (nombre limité de place), mais un **numerus apertus** qui est accompagné d'une augmentation du nombre de place dans toutes les universités de France

Filière santé = **MMOPK** :

M – [Médecine](#) / **M** – [Maïeutique \(sage-femme\)](#) / **O** – [Odontologie \(dentaire\)](#) / **P** – [Pharmacie](#) / **K** – [Kinésithérapie](#)

COMPARATIF DU NOUVEAU NUMERUS APERTUS ET DE L'ANCIEN NUMERUS CLAUSUS



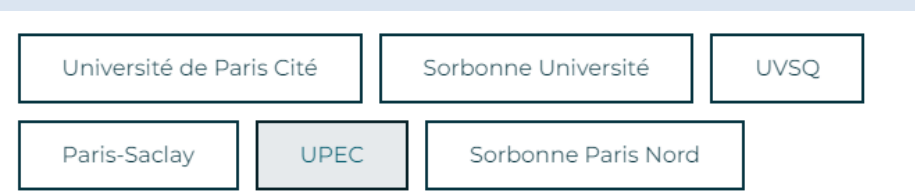
PASS c'est **12%** des vœux de parcours sup (N°1) et **82%** des élèves ayant choisi un PASS on choisit aussi des LAS

62% des élèves choisissant PASS avaient choisi SPECIALITE SVT **et** physique chimie en terminale.

48% des élèves ayant réussi leur 1^{ère} année d'étude de santé (= admis en filière MMOPK) avaient SVT/PC/MATHS complémentaires en terminale. (2022)

Académie de Versailles : 48.078 vœux ont été formulés pour la Pass et 9.846 ont été suivis d'une proposition. 1.155 candidats (soit 10%) ont finalement accepté cette orientation.

Le PASS : la nouvelle première année de « médecine »



Les universités franciliennes proposant un PASS

Source : Université Paris Cité :

En choisissant le Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS), l'étudiant suit un parcours de formation composé d'une **majeure** et d'une **mineure**. Cette **mineure** disciplinaire est choisie dès ParcoursSup par l'étudiant.

En cas de non admission en filière de santé à l'issue du PASS, cette mineure aiguillera l'étudiant pour son orientation en Licence. Pour accéder à l'une des cinq filières de santé, il est nécessaire, au cours de l'année du PASS, de s'inscrire à une ou plusieurs filières de santé.

Le PASS est composé :

D'une majeure « santé », qui représente 48 ECTS

D'une mineure disciplinaire qui représente 12 ECTS

Le parcours PASS permet de valider une première année de licence.

L'accès en filière MMOPK se fait à l'issue du premier groupe d'épreuves écrites, permettant de valider le PASS à 60 ECTS. Pour les mieux classés, par d'épreuves orales. Pour les moins bien classés, des oraux devront être validés.



LES 10 MINEURES DU PASS

Parcours d'Accès Spécifique Santé
Faculté de Santé

2021-2022

- Biologie, Physique, Chimie (BPC)
- Droit
- Économie et Gestion
- Mathématiques-Physique
- Métiers du soin et du social
- Recherche en santé
- Rééducation et réadaptation
- Santé des populations
- Sciences psychologiques
- Sport et santé

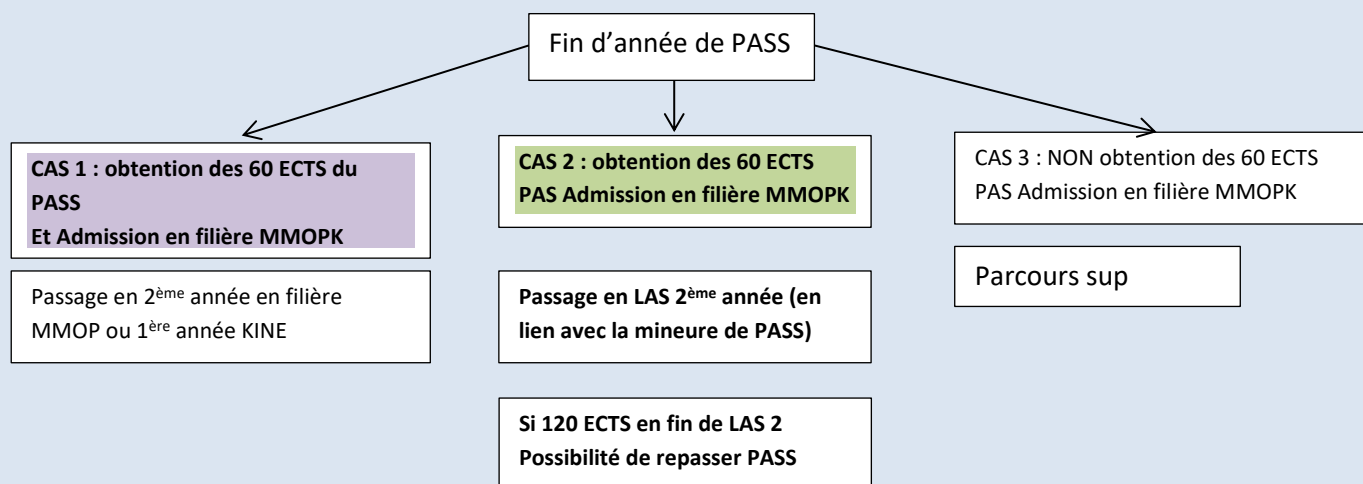
Les 11 UE du tronc commun de PASS Paris Cité et l'UE de spécialité à valider (2021) :

UE	DISCIPLINE	MEDECINE	ODONTOLOGIE	MAIEUTIQUE	PHARMACIE	KINESITHERAPIE
1	Chimie	6	5	3	12	3
2	Biochimie	8	8	8	8	6
3	Biologie cellulaire	8	10	8	8	8
4	Physique	5	5	3	5	5
5	Embryologie histologie	8	10	12	6	8
6	Santé publique	8	8	8	8	8
7	SHS	10	8	12	8	12
8	Médicament	8	8	8	12	8
9	Maths-Biostats	6	5	5	5	5
10	Anatomie	8	10	12	7	12
11	Biophysique	10	8	6	6	10
12	UE Spécifique	15	15	15	15	15
	Médecine et Kinésithérapie	15	0	0	0	15
	Pharmacie	0	0	0	15	0
	Odontologie	0	15	0	0	0
	Maïeutique	0	0	15	0	0
	TOTAL	100	100	100	100	100

Modalités générales des épreuves écrites (issu des MCCC)

UE	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve en session 1	Durée en session 2
1	QCM et QCS en exercices ; QCM et/ou QCS isolés	1h30	1h30
2	QCM et QCS en exercices ; QCM et/ou QCS isolés	1h30	1h30
3	QCM et QCS en exercices ; QCM et/ou QCS isolés	1h30	1h30
4	QCM et QCS en exercices ; QCM et/ou QCS isolés	1h30	1h30
5	QCM isolés	1h	1h
6	QCM isolés	45min	45min
7	QROC et commentaire de texte	1h30	45min (QCM)
8	QCM	45min	45min
9	Exercice(s) sous forme de QCM	1h	1h
10	QCM	45min	45min
11	QCM et QCS en exercices ; QCM et/ou QCS isolés	1h30	1h30
12 Médecine-Kiné	QCM	1h	30min
12 Pharmacie	QCM et QCS en exercices ; QCM et/ou QCS isolés	1h	30min (QCM)
12 Maïeutique	QCM	45min	45min
12 Odontologie	QCM	45min	45min

2021



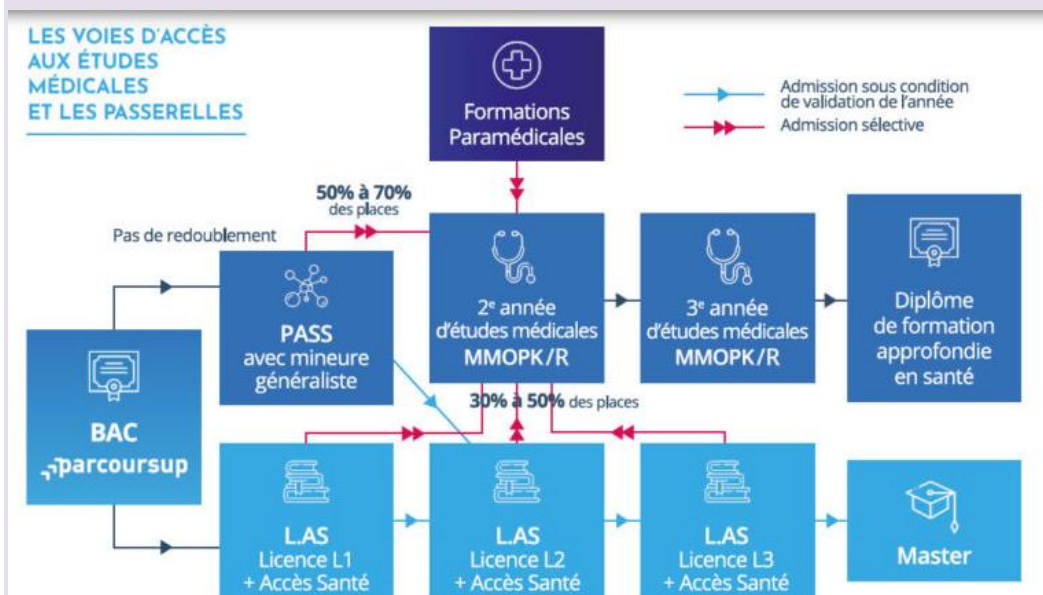
Les Licences Accès Santé (LAS) : l'ouverture des études de santé à d'autres cursus

Les LAS sont toutes les Licences proposant une mineure « Accès Santé ». Elles constituent la grande originalité de la réforme de 2020 puisqu'elles ouvrent l'accès aux études de santé à des étudiants issus de Licences non médicales (Droit, Économie, Lettres...) à la condition qu'elles proposent une mineure santé.

Contenu des enseignements en Licence à option santé (LAS)

Une majeure correspondante à la Licence choisie (Droit, Chimie, Économie-Gestion, etc.).

Une option «Accès Santé» (ou « mineure » santé).



Les L.A.S à l'Université Paris Cité

A l'Université Paris Cité, **22 choix de licences** listées ci-dessous sont proposées avec l'option santé.

Attention toutes ne donnent pas accès aux 5 filières de santé. Au total **669 places** sont proposées en L.A.S.

Discipline	Taux d'accès session 2022	Nombre de places proposées en 2023	Filières
LAS en Sciences Humaines			
Droit	38%	80	MMOPK
Economie et gestion	32%	40	MMOPK
Sciences du langage	21%	10	MMOPK
Sciences sociales	8%	25	MMOPK
Psychologie - Sciences Psychologiques	19%	80	MMOPK
Psychologie - Psychologie et Humanité	6%	15	MMOPK
Economie - Sciences Economiques et Sociales	17%	6	MMPK
Histoire	31%	15	MMPK
LAS en Langues			
Langues étrangères appliquées - LEA Anglais Allemand	Nouvelle LAS (rentrée 2023)	20	MMOPK
Langues étrangères appliquées - LEA Anglais Espagnol	31%	30	MMPK
Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - LLCER Anglais	18%	19	MMPK
Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - LLCER Etudes Coréennes	16%	10	MMPK
Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - LLCER Etudes Vietnamiennes	26%	5	MMPK
Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - LLCER Etudes Chinoises	33%	10	MMPK

LAS en Sciences			
Sciences de la terre - Terre / Environnement	30%	10	MMOPK
Sciences biomédicales	30%	100	MMOPK
Chimie	29%	24	MMOPK
Mathématiques	41%	20	MMPK
Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	28%	10	MMPK
Sciences de la vie	24%	40	MMPK
Physique	58%	20	MMOPK
Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	13%	80	MMOPK